

Fonctionnement

Le dispositif « ACCUEIL POUR TOUS » permet de faciliter l'accueil d'enfants avec leur différence, handicap ou maladie, dans les structures collectives de l'enfance et la petite enfance de la ville de Manosque

En partenariat avec la CAF qui finance une grosse part du budget du dispositif « Accueil Pour Tous », et en lien étroit avec les organismes tels que : CAMSP, SESSAD, CMPI, UEMA, UNAPEI, SEMO, IME.

La ville de Manosque propose ce service aux familles depuis 2015 dans les crèches municipales et depuis 2017 au sein de l'ACM (Accueil Collectif de Mineur) pour les enfants de 3 à 14 ans, et ce, grâce à deux coordinateurs départementaux en lien avec les tranches d'âge.

Accueil :

- ✓ **0-3 ans**
Crèches municipales.
- ✓ **3-12 ans**
Centre de l'enfance Robert Honde et accueils périscolaires écoles élémentaires.
- ✓ **11-14 ans**
ACM Vacances pour tous



Selon la législation ...



Le code de santé publique stipule que « *les établissements(...) d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique* » (décret n°2010-613)



La charte des droits fondamentaux de l'Union européenne interdit « *toute discrimination fondée notamment sur (...) l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle* » (article 21,200)



La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées « *garantit à l'enfant en situation de handicap l'accès aux droits fondamentaux* » (loi n°2005-102)



**ACCUEIL
POUR TOUS**
Manosque

Renseignements / Contact :
Accueil pour tous - Ville de Manosque
Lydie REYNAUD
04 92 71 09 89 - lreynaud@ville-manosque.fr
ville-manosque.fr

Manosque
HAUTE - PROVENCE

©Conception Service Communication
Ville de Manosque 2020
Ne pas jeter sur la voie publique.



**ACCUEIL
POUR TOUS**
Manosque

Jouons
ensemble,
avec nos
différences!



**ACCUEIL DES ENFANTS
DE 0 À 14 ANS**
DANS LES 3 CRÈCHES MUNICIPALES
ET AU CENTRE DE L'ENFANCE R. HONDE

Manosque
HAUTE - PROVENCE
ville-manosque.fr

RENSEIGNEMENTS
04 92 71 09 89



L'engagement des équipes de la Ville

Afin que chaque enfant puisse être accueilli dans le respect de ses différences, le dispositif « Accueil Pour Tous » met en place un projet d'accueil individualisé (PAI), en concertation avec les familles et l'équipe pluri-professionnelle en lien avec l'enfant.

- ✓ • Relation de confiance entre tous les acteurs
- ✓ • Connaissance réciproque
 - Échange de savoirs et de savoir-faire
 - Partage d'expériences
- ✓ • Définir les modalités d'accueil de chaque enfant selon les besoins des familles et les possibilités des établissements.
- ✓ • Élaborer et adapter l'environnement de l'accueil de l'enfant selon son évolution.
- ✓ • Accompagner l'enfant au mieux et le conduire vers plus d'autonomie.

En pratique

Inscriptions des enfants selon les modalités et les tarifs en vigueur à l'ACM de Manosque.
(Bons CAF déductibles).



Présentation de :

- ✓ • L'emploi du temps
 - ✓ • Le lieu d'accueil selon la tranche d'âge
 - ✓ • L'accompagnateur « Accueil pour tous » référent de l'enfant.
- Cet accompagnateur deviendra la personne ressource de l'enfant et l'aidera à créer des repères fondamentaux qui assureront sa sécurité physique et émotionnelle.

L'équipe « Accueil pour tous » s'engage à assurer une continuité et une cohérence dans le projet d'accueil.



Liens ressources



Centre d'Action Médico-sociale Précoce (CAMSP ARI Manosque)
66 Traverse Françoise Dolto - 04100 Manosque
04 92 72 18 93 - www.ari.asso.fr

Le CAMSP reçoit les enfants et leur famille pour le dépistage, le diagnostique, les rééducations, l'accompagnement familial, la prévention.



Service d'Éducation et de Soins Spécialisé à Domicile
Rue Albert Honde - 04100 Manosque
SESSAD UNAPEI AP : 04 92 87 81 12
SESSAD APAJH : 04 92 64 55 05

Les SESSAD apportent aux familles conseils et accompagnement, ils favorisent l'intégration et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.



Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
4 rue de la Grave - 04000 Digne-les-Bains
04 92 30 09 90
www.mondepartement04.fr/handicap/lamdph.html

La MDPH vous informe sur l'accès aux droits, les prestations, les orientations.



Caisse d'Allocation Familiale (CAF)
82 Traverse Françoise Dolto - 04100 Manosque
0 810 25 04 10 - www.caf.fr

L'AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé) vous aide dans l'éducation et les soins à apporter à votre enfant handicapé.



Bibliographie

Pour adultes

La peine de naître
J. Collard - Ed Flammarion
Où va papa ?
J-L. Fournier - Ed Stock
Le cri de la mouette
E. Labori - Ed Pocket et Jeunesse

Le petit prince cannibale
F. Lefevre - Ed Acte Sud
Tranche de vie d'une maman optimiste
N. Legendre - Ed Do Bentzinger

Le cœur enclume
J. Ruillier - Ed Sarbacane
La différence invisible
Melle Caroline et J. Sanchez
Ed Delcourt

Pour enfants

Copains comme cochons
J-F. Dumont - Ed Flammarion
Un petit frère pas comme les autres
M-H. Delval - Ed Bayard

Quatre petits coins de rien du tout
J. Ruillier - Ed Bilboquet
Alice sourit
J. Willis et T. Ross - Ed Gallimard

Grosse colère
M D'Allance - Ed École des Loisirs Les Lutins
Petit-Bleu et Petit-jaune
L. Lionni - Ed L'École des loisirs
La petite casserole d'Anatole
I. Carrier - Ed Bilboquet